

VIDEO VHS

Leasing par mois **28.—**



BAHY PHOTO

Place Centrale 3
Martigny
Tél. (026) 28 28 0



COMPTE
SALAIRE

CAISSE D'EPARGNE
DU VALAIS

CONFEDERE

J.A. MARTIGNY

70 ct.

126^e année

Bi-hebdomadaire

ÉDITO par
Adolphe Ribordy

Le recours aux radicaux

Dimanche, les électeurs argoviens, dont on dit qu'ils sont une image assez proche de la réalité politique helvétique, donnaient leurs faveurs au Parti radical. De troisième parti du canton, le PRD était porté en tête et ce résultat se ressentait sur les rangs occupés par ses deux candidats.

Depuis 1977, soit depuis huit ans, la Suisse redécouvre le radicalisme. Ce vieux parti qui avait fait la Suisse, cette Suisse tout en mesure, en compromis, en pouvoirs répartis entre les différents échelons communes, districts, cantons et Confédération. Il l'avait faite, cette Suisse avec une révolution à la clé, qui avait failli mal tourner. Les uns, les conservateurs voulaient garder les fruits de la Restauration de 1815 restauration copiée sur le régime en vigueur avant la révolution française; les autres, les radicaux voulaient adapter les institutions et surtout la vie économique aux réalités de la moitié du XIX^e siècle.

Les radicaux l'emportèrent. De réformes en réformes, sans heurts véritables, sauf vers 1920 avec les troubles sociaux, ils menèrent majoritairement tous les rouages de la Confédération suisse jusqu'à la sortie de la Deuxième Guerre mondiale.

Là, la poussée socialiste exigea un autre arrangement. Et on se répartit les tâches, déjà au Parlement grâce à la proportionnelle, puis dans les cantons et enfin au sommet de l'Etat. Il y eut pour tout le monde, DC, socialistes et bien sûr radicaux.

Parfois, les deux nouveaux venus, PDC et socialistes, n'hésitaient pas à s'entendre sur le dos du bon vieux parti.

Celui-ci, leur disait pourtant, fort de l'expérience de tant d'années de pouvoir, ne brusquez rien, ne favorisez pas une partie de la population contre une autre. Des avantages sociaux d'accord, on sait de quoi on parle on a fait l'AVS, mais raisonnablement. Avant de partager la richesse il faut la créer. A quoi cela sert-il d'avoir des droits si celui qui doit leur donner suite ne peut

le faire!
A quoi cela sert-il de faire des lois si c'est pour attenter à la liberté de la majorité contre une minorité.

A quoi cela sert-il de trop prélever d'argent si la restitution dans le domaine public est d'abord amputée de frais de fonctionnement exagérés! La période de vaches grasses était là, le monde occidental s'enrichissait, la Suisse avec. Foin de conseils, il fallait innover, distribuer, légiférer, socialiser, etc.

La gauche y allait gaiement, les démocrates-chrétiens n'étaient pas en reste et même des radicaux s'étaient laissés prendre à ce jeu.

Et puis ce fut le coup d'arrêt dès 1973. La Suisse put éviter le pire mais à quel prix: diminution des postes de travail, crise par secteur, une conjoncture en dents de scie qui donne l'espoir un jour l'enlève le lendemain.

Loin les grands rêves, les révisions de constitution, les performances sociales et le pire c'est que la conjoncture ne dépend pas de la Suisse, prisonnière qu'elle est devenue de la situation internationale. Alors, on se défoule, dès qu'il s'agit de faire payer un étranger, passez à la caisse; vignette, taxes poids lourds, l'étranger se rebiffe et ce sont finalement les Suisses qui paient. Etrange politique.

Etonnez-vous après cela que la population de ce pays revienne vers un parti qui a su garder la flamme de la liberté et de la solidarité dans la juste mesure qui convient à l'Etat.

Finis les «y-a-qu'à», loin, les nostalgiques du temps passé, ce qu'il faut c'est la bonne dose de progrès, avec un réalisme de circonstance. Pendant un siècle la Suisse moderne a traversé les obstacles, s'est adaptée au monde, l'accélération du mouvement en trente ans n'a pas porté les fruits escomptés, alors on redemande aux radicaux de reprendre la barre. Et ils la reprennent, comme si de rien n'était. Ils sont comme ça les radicaux.

Week-end faste pour les radicaux

Deux événements majeurs se sont déroulés ce week-end dans les milieux radicaux.

Tout d'abord vendredi soir c'était la fondation d'une section radicale à Chermignon qui vient après celle de Lens et qui annonce également d'autres événements de même nature dans le centre du Valais. Tout cela sans tenir compte de ce qui se passe dans le Haut-Valais.

Samedi, c'était la rencontre de plus de 150 élus radicaux réunis à Martigny pour s'informer sur les problèmes communaux d'une part et également pour faire con-



naissance avec les cadres du PRDV mais aussi entre eux.

Ces deux événements laissent

bien augurer des élections cantonales de mars.

Voir nos reportages en 4 et 5

Expo de photographies au Manoir

3

Dans l'attente de «Tornado»

8

Le bus est mort vive le bus!

8

Avis à nos abonnés

Avez-vous payé votre abonnement 1985?

Si ce n'est pas le cas, veuillez vous en acquitter cette semaine encore, avant l'envoi prochain des rappels.

Nous vous remercions de votre compréhension.
L'Administration

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Des reprises et des ratés

Aux Etats-Unis, 1984 s'est révélé être une année faste pour l'industrie automobile. En revanche, les constructeurs français paraissent s'esouffler et perdre du terrain par rapport à leurs concurrents.

L'industrie américaine a enregistré l'année dernière ses meilleurs résultats depuis cinq ans. Près de 8 millions de véhicules ont été vendus, soit 17% de plus qu'en 1983. Même si l'on doit tenir compte d'un accroissement des importations, les principaux constructeurs d'Outre-Atlantique ont sensiblement amélioré leur position. Ford a augmenté ses livraisons de 26%, General Motors de 13%, Chrysler de 17%. Ces bons résultats sont à mettre en relation avec les efforts entrepris dans le domaine de la rationalisation de la production. Cette politique avait suscité une coopération plus ou moins active des syndicats américains, lesquels ont accepté parfois des réductions d'effectifs ou de salaires.

La situation est inverse dans l'exemple français. Ainsi la régie Renault, entreprise nationalisée,

accumule les pertes et l'on avance le chiffre de près de deux milliards de francs suisses pour 1984. D'autre part, la part de l'entreprise sur le marché français s'est réduite à quelque 10% alors qu'elle en détenait 30% il y a quelques années. Face à cette évolution préoccupante, le désir des pouvoirs publics d'assainir la situation s'est fréquemment heurté à une vigoureuse détermination syndicale. De nombreux conflits sociaux ont paralysé ou retardé la production, y compris dans le secteur privé (chez Talbot, par exemple). Par contre, Renault a été en mesure d'améliorer de 16% la vente de son modèle Alliance destiné au marché américain et fabriqué sur place.

Le contraste entre le cas américain et français apporte un éclairage complémentaire sur le débat relatif à l'efficacité économique des entreprises publiques et privées. Au-delà de la forme de l'entreprise, le rôle des syndicats doit être intégré dans toute perspective de restructuration ou de modernisation industrielle. MS

EN DIRECT AVEC...

Jean Vogt

Les nouveaux élus communaux du Parti radical se sont rassemblés en grand nombre samedi dernier à Martigny.

En un peu plus de trois heures, ils ont entendu quelques exposés sommaires sur les matières et les problèmes avec lesquels ils vont se trouver quotidiennement en contact.

La Constitution cantonale et la loi sur le régime communal précisent que le Conseil communal est compétent dans toutes les matières que ni la loi ni les règlements n'accordent aux autres autorités municipales. Certes. Mais cette superbe évidence contraint le magistrat communal à une perpétuelle gymnastique de recherche dans un certain nombre de lois organiques et de dispositions d'exécution dont on ne citera que les principales: la Constitution cantonale, la loi sur le régime communal, la loi fiscale, les lois sur les routes, l'expropriation pour cause d'utilité publique, la santé publique, l'instruction publique, le décret concernant la perception des contributions de plus-value, la loi sur les établissements publics, l'hébergement touristique et le commerce des boissons alcooliques, les lois sur l'assistance publique, sur la procédure et la juridiction administrative, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22.6.1979, la nouvelle Ordonnance cantonale sur les constructions du 5 janvier 1983 et, bien entendu, les règlements communaux de toute sorte.

D'autre part, le tribunal de police communal doit connaître exacte-

ment les limites de ses compétences et les dispositions de la loi cantonale sur les contraventions de police.

A la lecture de cette énumération non exhaustive de textes légaux, le nouveau magistrat municipal le plus enthousiaste pourrait sombrer dans le découragement. Qu'il s'en garde bien, car la pratique quotidienne des affaires communales le familiarisera assez rapidement à l'ensemble de la législation. Il lui faudra cependant redoubler de curiosité et d'attention à l'égard de toutes les matières traitées par le Conseil, y

comme le Conseil d'Etat, devient de plus en plus un organe d'exécution des lois fédérales dont découlent la plupart des ordonnances cantonales et des règlements communaux d'exécution.

C'est voulu et imposé par l'organisation suisse de l'administration publique à trois échelons, la Confédération, le canton et la commune. Encore faut-il souligner l'importance que prennent les associations de communes, notamment en matière d'aménagement régional, territorial et économique, d'administration des hôpitaux, du Cycle d'Orientation scolaire et professionnelle, et d'examen des ouvrages à mettre au bénéfice des subventions de la loi fédérale sur

LA MISE EN TRAIN

compris celles qui ne tombent pas dans les attributions de son dicastère, s'il veut intervenir valablement et efficacement dans les délibérations et les décisions de l'Exécutif, sans devoir se soumettre trop volontiers aux avis des anciens, par crainte de commettre une erreur ou de formuler des propositions qui heurteraient la législation en vigueur.

Après l'extinction des lampions de la fête électorale, le magistrat prend conscience des responsabilités qui l'attendent, dès la première séance de l'instance dont il est devenu membre.

Il évitera de commettre l'erreur de croire qu'il sait tout, que l'activité d'un conseil se borne à ouvrir des routes et à poser des candélabres. Aujourd'hui, le Conseil com-

les investissements en région de montagne (LIM).

Pour tenir son esprit constamment en éveil, le conseiller municipal doit s'astreindre à lire tout ce qui touche à son secteur d'activité, à s'informer et à s'instruire, pour éviter la routine et l'empirisme générateurs de conservatisme, de facilité et d'erreur.

Rien n'est plus désagréable et agaçant qu'un nouvel élu prétendant donner des leçons, mais rien n'est plus ridicule qu'un ancien qui croit détenir l'omniscience et la vérité.

Seule l'addition des compétences individuelles peut instaurer la collégialité et la mise en œuvre d'idées nouvelles.

Assez parlé, mettons-nous au travail!

EN COULISSE

Un conservateur conserve et ne rend jamais

On parle beaucoup ces temps-ci en Valais des conservateurs et même d'un mouvement qui porterait désormais ce nom.

Pourquoi tant s'enflammer, des conservateurs il y en a et il y en a toujours eu. Tenez deux exemples. D'abord la commune de Leytron répartit les «dicastères» non entre le parti démocrate-chrétien et le parti radical, mais entre le parti conservateur et le PRD. C'est dans ce numéro, regardez.

Dans le nouvel annuaire statistique valaisan sous députation législative au Grand Conseil on peut lire:

Démocrate-chrétien: 81 députés dont

Conservateur: 65

Chrétien-social: 16

Il est étonnant qu'un parti qui dispose déjà de 65 députés conservateurs entende en plus créer

«un mouvement conservateur». Imaginez la scène: un observateur demande à deux citoyens majoritaires: «Vous êtes conservateur? Non, je suis du Parti conservateur. Ah bon! Alors, vous, vous êtes démocrate-chrétien? Non, moi je suis du Mouvement conservateur. Ah bon! et ceux-là, sont aussi conservateurs? Non, ceux-là, ce sont des chrétiens-sociaux mais du Parti conservateur!». Pas facile, hein?

Et puis entre nous, le groupe conservateur avec 65 députés n'en a que 64, 1 est devenu par jugement du Tribunal fédéral FDPO, cela en 1982, mais dans les statistiques, on le «conserve» au PDC.

C'est ou bien du conservatisme ou bien des mauvaises statistiques.

Arlequin



SERVICE

PROGRAMME TV

Mardi 22 janvier

- 09.25 Ski nordique
- 12.00 Midi-public
- 13.30 Ski nordique
- 13.25 Guerre en pays neutre
- 14.20 Télévision éducative
- 14.50 Télétextes et petites annonces à votre service
- 15.00 Romance de Paris
- 16.45 Spécial cinéma
- 17.40 Bloc-notes
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 18.10 Les quatre filles du D' March
- 18.35 De A jusqu'à Z
- 18.55 Journal romand
- 19.15 Dodu Dodo
- 19.30 Téléjournal
- 20.10 Châteauevallon
- 21.10 Danseur étoile
- 22.05 Dix mille francs l'heure
- 22.50 Téléjournal

Mercredi 23 janvier

- 09.55 Ski nordique
- 12.00 Midi-public
- 13.30 Ski nordique
- 13.25 Guerre en pays neutre
- 14.20 La caméra invisible en balade
- 14.45 Télétextes et petites annonces à votre service
- 15.00 Temps présent
- 16.20 Le grand raid: Le Cap
- 17.15 Le monde des épices
- 17.40 Bloc-notes
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 18.10 Ça roule pour vous
- 18.35 De A jusqu'à Z
- 18.55 Journal romand
- 19.15 Dodu Dodo
- 19.30 Téléjournal
- 20.10 Agora
- 22.45 Téléjournal

Jeudi 24 janvier

- 09.50 Ski nordique
- 12.00 Midi public
- 13.30 Ski nordique
- 13.25 La lumière des justes
- 14.15 Bill Brandt
- 14.50 Télétextes et petites annonces à votre service
- 15.00 Jardins divers
- 16.20 Escapades
- 17.15 Les monde des épices
- 17.40 Bloc-notes
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 18.10 La montagne de feu
- 18.35 De A jusqu'à Z
- 18.55 Journal romand
- 19.15 Dodu Dodo
- 19.30 Téléjournal
- 20.10 Temps présent
- 21.15 Dynasty
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Ski nordique
- 22.40 Cette nuit ou jamais

Pro Senectute: rue Notre-Dame-des-Marais 15, ☎ (027) 55 26 28. Permanence: le lundi de 14.30 à 16.30 et sur rendez-vous, ☎ (027) 55 11 29.

MARTIGNY

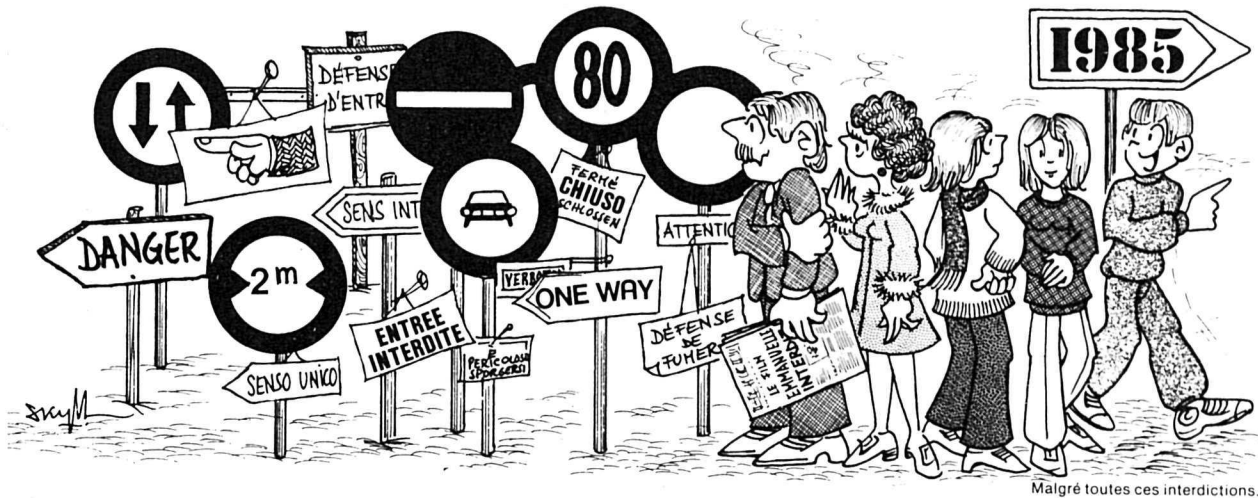
Pharmacie de service: ☎ 111.
Médecin de service: ☎ 111.
Hôpital: heures de visites chambres communes tous les jours de 13.30 à 15.00 et de 19.00 à 20.00; privées de 13.30 à 20.00.
Service médico-social subrégional: ☎ (026) 2 11 41, rue de l'Hôtel-de-Ville 18. Permanence au centre du lundi au vendredi de 14.00 à 15.00.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés: ☎ 111.
Ambulance officielle: ☎ 2 24 13 et 2 15 52.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux: Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 43 54 - 2 43 53.
Pompes funèbres: Ed. Bochatay, ☎ 2 22 95; Gilbert Pagliotti, ☎ 2 25 02; Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, ☎ 2 24 13 - 2 15 52.
ACS, dépannage pannes et accidents: jour et nuit, ☎ 8 22 22.
Service dépannage: R. Granges & Cie, Carrosserie du Simplon, ☎ 2 26 55 - 2 34 63.
Centre de planning familial: av. de la Gare 38, ☎ 2 66 80.
Consultation conjugale: av. de la Gare 38, prendre rendez-vous au ☎ (027) 22 92 44.
Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, ch. de la Prairie 3, Martigny, ☎ 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18.00.
A.A.: réunion le vendredi à 20.30, local Notre-Dame-des-Champs n° 2, ☎ 2 11 55 - 5 44 61 - 8 42 70.
Groupes alcooliques anonymes Octodure: Bâtiment de la Grenette, réunion tous les mercredis à 20.30, SOS ☎ 2 49 83 - 5 46 84.

Bibliothèque municipale: mardi de 15.00 à 17.00, mercredi de 15.00 à 17.00 et de 19.30 à 20.30, vendredi de 15.00 à 18.30, samedi de 15.00 à 17.00.
Entraide femmes Martigny: femmes battues ou en difficulté, ☎ 2 51 42, CP 12.
Pro Senectute: rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 25 53. Permanence: mardi de 09.00 à 11.00 et sur rendez-vous.
Association valaisanne des locataires: permanence ouverte à Martigny (Café des Messageries), tous les mardis de 19.00 à 20.00.
Service des repas à domicile: ils peuvent être commandés auprès de Mme Jeannette Schaffner, les lundis, mercredis et vendredis de 8 h. 30 à 9 h. 30, au no de tél. (026) 2 50 86.

Les vœux de bonne année

Les vœux de bonne année sont une pratique millénaire. L'ère de l'imprimerie a fait qu'on les présente souvent par écrit. Aujourd'hui, cette pratique s'atténue tout en gardant cependant une certaine importance dans les rapports commerciaux. Sur le plan privé, le coup de téléphone, la poignée de main au lendemain des fêtes, le petit mot sur sa carte de visite y suppléent.

Pour rompre avec la monotonie qui accompagne souvent les cartes illustrées de paysages enneigés, certains font l'effort de l'originalité. Voici deux exemples où la bonne année ne s'est pas soumise comme à l'ordinaire. L'un est le recours au dessin humoristique, l'autre a illustré sa carte par le nom de ce hameau valaisan de dix habitants au-dessus de Vionnaz. On apprécie.



Malgré toutes ces interdictions.

Pour création MAGASIN, ouvrages de dames, recherchons

ARCADES

40 à 70 m² environ
Bon emplacement

Interfil, 12, route de Meyrin
1211 Genève 7 ☎ (022) 33 76 26

Déménagements
TORNAY
GARDE-MEUBLES
Téléphone (025) 65 26 66

MARTIGNY

CPM (Centre de préparation au mariage) Martigny et environs

Chers fiancés, chers jeunes, Nous vous attendons, nous, foyers engagés, au CPM accompagnés d'un aumônier,

vendredi 25 janvier à 18 h. 45, au Prieuré, rue de l'Hôtel de Ville 5.

Nous ne sommes ni théologiens, ni orateurs, ni foyers modèles. Nous n'avons pas réponse à tout. Nous essayons simplement de nous mettre à votre disposition en vous apportant notre témoignage et surtout en nous remettant sans cesse en question.

Le groupe CPM de Martigny et environs

A L'AFFICHE

Cinéma Etoile: ce soir à 20.30: *Chat en poche*, de Georges Feydeau, par les Artistes Associés de Lausanne; dès demain à 20.30: *Ghostbusters - S.O.S. Fantômes*. Le film qui fait rire toute l'Amérique... Ils arrivent pour sauver le monde! (14 ans).

Corso: ce soir à 20.30: *Du rouge pour un truand* avec Pamela Sue Martin et Robert Conrad. Un film insolite et divertissant... Un excellent polar. (16 ans); mercredi à 20.30, jeudi à 20.00: *Oeil pour œil*, avec Chuck Norris, Christopher Lee et Richard Roundtree (16 ans); jeudi à 22.00: *Mangez-les vivants*, avec Robert Kerman et Janet Agren (18 ans).

Fondation Pierre Gianadda: Musée archéologique et Musée de l'automobile. La cité des images, religion et société en Grèce antique, jusqu'au 24 février, tous les jours de 13.30 à 18.00, sauf le lundi. Invité au foyer: Claire Sulliger, dessins et aquarelles.

Plan-Cerisier: mazot-musée, ouvert samedi de 17.00 à 19.00 et dimanche de 10.00 à 12.00.

Ecole-Club: Vallon de Réchy (photos, aquarelles et dessins), jusqu'au 15 février.

Manoir: Senn, Schuh, Staub (Fondation suisse de la photographie) et Images de voyages par l'Association valaisanne des photographes, jusqu'au 3 mars, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

Cinéma de Bagnes: mercredi à 20.30: *T'as le bonjour de Trinita* (16 ans).

MÉMENTO

MONTHEY

Monthéolo: ce soir à 20.30: L'île des passions (18 ans).
Plaza: ce soir à 20.30: Les rues de feu (16 ans).
Exposition: Galerie Charles Perrier: Peintres valaisans, de Raphaël Ritz à Daniel Bollin, jusqu'au 15 février.
Police cantonale: ☎ (025) 71 22 21.
Police municipale: ☎ (025) 70 71 11.
Ambulance: ☎ (025) 71 62 62.
Pro Senectute: avenue du Simplon 8, ☎ (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14.00 à 16.00 et sur rendez-vous.
CINERAC: Planning familial; consultations conjugales, place Centrale 3, ☎ (025) 71 66 11.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SAINT-AURICE

Zoom: mercredi à 20.30: Elephant Man (14 ans).
Exposition: Galerie Casabaud: Sandor Bartha (peintures).
Police cantonale: ☎ (025) 65 12 21.
Clinique Saint-Amé: ☎ (025) 65 17 41 et 65 12 12.
Ambulance: n° 117.

SION

Arlequin: ce soir à 20.30: SOS Fantômes (14 ans).
Capitole: ce soir à 20.30: «1984» (16 ans).
Lux: ce soir à 20.30: Les branchés du bahut (14 ans).
Exposition: Musée de Valère: Histoire et art populaire (ouvert tous les jours). Musée archéologique (rue des Châteaux) (ouvert tous les jours). Galerie Grande-Fontaine: Charles Monnier, jusqu'au 31 janvier. Grange-à-l'Évêque: Jean-Pierre Pralong et Annick Botelho-Berclaz, jusqu'au 10 février. Galerie d'Art de la Maison de la Diète: Giancarlo Gorsenio, jusqu'au 20 février.
Police municipale: ☎ (027) 22 56 56.
Ambulance: ☎ (027) 21 21 91.
Pro Senectute: 1, rue des Tonneliers, ☎ (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.

SIERRE

Exposition: Maison Amacker, Luc Lathion, jusqu'au 31 janvier.
Police municipale: ☎ (027) 55 15 34.
Police cantonale: ☎ (027) 55 15 23.



Centrale d'émissions de banques régionales suisses

Emprunt 5% série 50, 1985-93
de fr. 63 000 000

Durée: 8 ans ferme

Emprunt 5 1/8% série 51, 1985-95
de fr. 25 000 000

Durée: 10 ans ferme

avec créances subordonnées de la Centrale d'émissions envers les banques participant à cet emprunt

Subordination: En cas de dissolution de l'une des banques participant à l'emprunt, les droits de la Centrale d'émissions à son égard seront postposés à ceux de tous les autres créanciers de cette banque.

But: Financement des affaires actives de banques membres

Souscription: du 22 au 28 janvier 1985, à midi

Prix d'émission: 100,50% pour les deux emprunts

Garantie: Pour le capital et les intérêts, 39 banques (série 50) et 22 banques affiliées (série 51) se portent cautions, selon le prospectus d'émission, jusqu'à concurrence de leur participation

Libération: le 15 février 1985; coupons annuels au 15 février

Cotation: sera demandée aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Zurich

Les bulletins de souscription portant les modalités essentielles d'emprunt peuvent être obtenus auprès de la plupart des banques.

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
 Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
 Rédaction-Administration: rue du Grand-Verger 11 (1^{er} étage), 1920 Martigny
 Case post. 407 - CCP 19-58
 ☎ rédaction (026) 2 65 76
 Publicité: OFA Orell-Fussli SA, rue du Grand-Verger 11 1920 Martigny ☎ (026) 2 56 27

Garde-frontière

Vous intéressez-vous à une activité exigeante, exercée en plein air et en contact avec le public? Demandez notre documentation en envoyant le talon ci-dessous à l'une de nos directions d'arrondissement des douanes à:

4010 Bâle
 8201 Schaffhouse
 7001 Coire
 6901 Lugano
 1001 Lausanne
 1211 Genève 11

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____

VS 5

EC MARTIGNY

Des adieux dans la simplicité!



MARTIGNY. — Les autorités locales ont officiellement pris congé de M. Jean Bollin vendredi passé à l'Hôtel de Ville en présence de l'Exécutif nouvellement élu, conduit par M. Pascal Couchepin, et des conseillers ayant siégé aux côtés de l'ancien président de Martigny. Remise de cadeaux à M. et Mme Bollin, paroles de circonstances et repas en commun étaient au programme de cette soirée toute de simplicité.

Notre photo: trois présidents réunis l'espace d'une soirée, MM. Jean Bollin, Pascal Couchepin et Edouard Morand.

L'AMIE, un an après...

Créée voici un an, l'Association martigneraise pour l'intégration et l'entraide fait aujourd'hui, par le truchement des médias, appel aux bonnes volontés, en même temps qu'elle souhaite se faire connaître de toutes celles et ceux qui pourraient avoir recours à ses services, sans distinction d'âge ni de classe sociale. A cet effet, sa responsable, Mme Monique Kuonen, rappelle qu'elle dispose d'une permanence téléphonique (2 81 82). Par ailleurs, l'AMIE lance en ce début d'année, une opération qu'on pourrait intituler: «Aidez-nous, aidez-vous». Les personnes seules, immobilisées ou que le froid rebute, peuvent s'adresser à l'Association qui se chargera de trouver des bénévoles pour faire leurs courses.

De plus, l'AMIE cherche, contre rémunération, des personnes qui accepteraient de prendre en pension des convalescents, pour le repas de midi essentiellement.

Enfin, l'AMIE désire trouver des gens de compagnie qui voudraient bien, là aussi contre rémunération, séjourner temporairement chez des malades, des personnes âgées ou dans les familles dont la maman, par exemple, est hospitalisée. Ce dernier cas, évidemment, a la priorité chez les aides-familiales. L'AMIE n'entend pas se substituer aux organismes compétents et en place, mais elle désire simplement apporter son aide là où il y a nécessité. Qu'on se le dise.

Programme ambitieux, on le constate, pour réclamer générosité et humanisme. Mais l'AMIE compte sur vous.

Pour tous renseignements téléphonez au 2 81 82.

JCE: Programme 1985



MARTIGNY. — Profitant pleinement de son nouveau local de la rue de la Déléze, issu d'un intense travail en 1984, la Jeune Chambre Economique de Martigny y tenait jeudi passé sa première assemblée de l'année 1985.

Si la rénovation d'un stamm ne figure heureusement pas au programme de chaque année, celui de 1985, présenté par le président Gérard Luy, a mis l'importance sur les lignes directrices suivantes: engagement, disponibilité et contacts. Le mot «contact» fait également l'objet d'une étude sur le plan suisse et chaque OLM remettra son rapport au Congrès suisse de Rapperswil.

Huit commissions canaliseront le travail de 1985 et la JCE déléguera plusieurs de ses membres pour la continuation de la plaquette industrielle.

Nous ne reviendrons pas sur les commissions dites traditionnelles comme le Mémento, les loisirs, mais il nous est agréable de citer les nouvelles. La formation des nouveaux candidats au nombre de quatorze occupera une grande place dans le programme 1985. Une action coordonnée avec l'OLM jumelée de Chambéry (France) permettra une étude approfondie du «Citoyen dans sa cité». Huit petits Valaisans ayant

bénéficié d'un séjour de rêve au mois de juillet à Saint-Malo, la JCE fera son maximum pour recevoir les petits «Malouins» pendant les congés de Pâques. Deux commissions méritent encore un mot d'explication, soit «va et découvre Martigny» basée sur les activités touristiques et 1985 étant l'année de la jeunesse, la JCE a tenu à marquer cet événement en formant une commission «Année de la Jeunesse».

En conclusion, tout en souhaitant bon vent pour 1985, nous aimerions mentionner les prix distribués pour 1984:

- le prix du Président 1984 à Charles-Albert Coppey pour son travail au Stamm;
- le prix des Sénateurs 1984 à Philippe Vallotton pour son travail dans la plaquette industrielle et au stamm;
- le prix du meilleur membre à Bernard Mayor.

JCE Martigny

Radio-Martigny vous propose...

Mardi 22 à 19.00: Onda Azzura, l'émission en langue italienne.

Mercredi 23 à 19.00: Le cinéma dans la région, avec Hervé Rey et Pierre-Alain Roh.

Jeudi 24 à 18.55: La protection civile; à 19.00: Administrativement votre.

ROBERT HOFER ET BERNARD DUBUIS

PHOTOGRAPHIES AU MANOIR

MARTIGNY. — En présentant l'exposition du Manoir, le directeur Jean-Michel Gard a souligné que c'est le jeune photographe de Savièse Robert Hofer qui en a eu l'idée. Avec son collègue Bernard Dubuis de Sion, il s'est dévoué pour préparer et mettre au point la manifestation. Car mener à bien une exposition est un travail considérable dont le public ne se rend pas toujours compte.

C'est au rez-de-chaussée du Manoir que sont réunies les œuvres des onze photographes valaisans qui représentent un des deux volets des épreuves exposées, l'autre étant consacré aux vues anciennes, sujet de l'article du *Confédéré* de vendredi dernier.

Ce Manoir, qui possède une salle superbe au deuxième étage, lambrissée, où ont lieu les discours officiels, cache au rez-de-chaussée un petit recoin voûté à ambiance de chapelle. C'est là que sont accrochées les neuf photographies de Robert Hofer qui a choisi de sortir de ses archives l'Espagne, Oslo et Paris.

Devant une vue de vagues qui déferlent et un lac artificiel, Robert Hofer commente:

— J'ai fait un voyage de 5000 kilomètres en Espagne et, ici, mon intention était de mettre en parallèle les eaux plates emprisonnées dans des digues et l'eau tempétueuse de la mer en furie. En Andalousie, j'ai retenu ce décor où a été tourné «Il était une fois dans l'Ouest» et puis ces oliviers qui, à perte de vue recouvrent la terre de leurs sages alignements. (Nos 7 à 9 du catalogue). A Paris, je me suis promené aux environs du Centre Pompidou... Vous connaissez Oslo? Ce fameux parc surréaliste de statues d'hommes et de femmes nus? J'ai saisi allongé sur le sol deux reporters en train de mitrailler ces statues qui, pour moi, étaient moins importantes que l'auteur que ces jeunes gens mettaient à leur travail. (cat. n° 12)

— Il manque sous vos photos des explications comme celles que vous me donnez. Pourquoi ne les rajoutez-vous pas?

— On le fera, assure-t-il en souriant.

ROGER BROCCARD ET LA TUNISIE

Je rencontre devant les vues de Tunisie Suzi Pilet, qui est venue de Lausanne pour ce vernissage. Elle est frappée par le n° 49 et dit: C'est une vraie sculpture de nuage que Roger Broccard a réussi là!

Il est vrai que cette photo est étonnante. La série en couleur que Roger Broccard a tirée au cours d'un voyage fait avec l'erpétologue Garzoni et Jean-Marc Pilet présente des ciels inconnus chez nous, mais courants en Afrique du Nord. Ce sont de belles images, avec des éclairages exceptionnels.

Rappelons que Suzi Pilet avait accroché au Manoir, lors de l'exposition de la Bâtiaz une vue classique de la Tour. C'était «notre Tour»,



comme nous la voyons tous les jours et elle mériterait de trouver place à Martigny.

Jean-Pierre Guillemin a choisi l'Afghanistan:

— J'y suis allé avant que le roi ne soit renversé, mais déjà le pays était travaillé par les communistes, des cellules s'organisaient dans les villages et les étudiants, recevant des bourses, partaient pour la Russie. Les paysans de mes photos ont été pris dans un village à quinze kilomètres de Kaboul.

Avec beaucoup de talent, le jeune guitariste martigneraise, Dominique Zenklusen a charmé l'auditoire en jouant un morceau d'Albeniz. La guitare classique est appréciée dans

tous les milieux. Et Martigny avec ses nombreuses expositions, a su créer un style de vernissage tout à fait agréable où, comme l'a dit Jean-Michel Gard avec finesse, on contente tour à tour l'œil, l'ouïe et le palais, puisque le fendant et les canapés sont toujours de la partie. Il a annoncé deux visites commentées qui seront faites par Robert Hofer et Bernard Dubuis. La première aura lieu le mercredi 30 janvier à 20 heures.

Marguerite Bouvier

Les trois volumes sur Schuh, Staub et Senn sont en vente auprès de Mme Berguerand ainsi qu'un petit livre «Paul Senn» dans la collection Mémoire de l'Oeil.



LES CAVES DU MANOIR

CABARET-THEATRE MARTIGNY

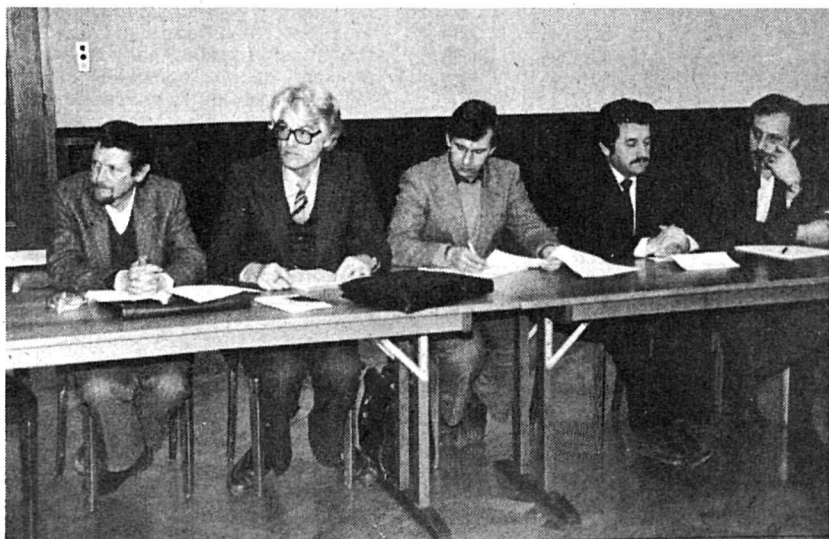
Jeudi: Pierre Arbel et Bérengère Mastrangelo

Jeudi, les Caves du Manoir accueillent deux jeunes interprètes suisses, Pierre Arbel et Bérengère Mastrangelo. Ouverture des portes à 20 h. 15.

Séance d'information à Sembrancher

Les propriétaires de moutons de la vallée d'Entremont et les personnes intéressées par l'élevage ovin sont informés qu'une séance aura lieu le jeudi 31 janvier à 19 h. 30 au Café-Restaurant des Dranses, à Sembrancher. Cette soirée comportera la projection d'un film «4 saisons de l'élevage ovin en Suisse» ainsi que deux exposés de MM. Joseph Schindler, de la Fédération ovine suisse, et René Gex-Fabri, de la station cantonale de zootechnie.

Lorsque deux régions se rencontrent...



MARTIGNY. — Il appartenait cette année à l'Association pour l'aménagement de la région de Martigny (ARM) d'organiser la rencontre des régions romandes et tessinoises. Cette manifestation, étalée sur deux jours, a débuté jeudi passé à l'Hôtel de Ville de Martigny par la présentation de l'ARM par M. Jacques-Louis Ribordy, président du comité de direction, suivie d'un exposé de M. Paul Sauvain sur les résultats d'une étude effectuée par l'Association suisse pour le service aux régions et aux communes à propos du rôle des secrétaires régionaux. En soirée, les participants ont assisté à un débat placé sur le thème général «La région et l'école».

Le programme de la journée de vendredi comportait notamment une visite des Bains de Saillon et du Centre sportif de Verbier, ainsi qu'un exposé de M. Jean-Paul Revaz, chef de service à l'Etat du Valais.

Notre photo montre une partie des participants lors de la rencontre de jeudi à l'Hôtel de Ville.

Concerts d'orgue à Verbier

Dans le cadre de son programme culturel 1985, l'Union de Banques Suisses organise une tournée de l'organiste Hannes Meyer dans une trentaine de villes suisses. Le premier de ces concerts aura lieu à Verbier le vendredi 25 janvier à 21 heures en l'église catholique de Verbier-Station. Hannes Meyer interprétera des œuvres de Bach, de Mozart, ainsi que des œuvres inédites du compositeur baroque Balbastro et des mélodies populaires traditionnelles. L'entrée pour ce concert est libre. Les dons bénévoles seront versés en faveur de l'installation d'un orgue à l'église de Verbier.

Le jeudi 24, tous les écoliers de Verbier auront la possibilité de s'initier aux mystères de manievement manuel ou à pédales, du registre et des tuyaux de l'orgue. En trois cours échelonnés de 9 heures à 12 heures, l'artiste effectuera une démonstration de la «Soufflerie à psaumes». Par ailleurs, le 25 janvier entre 11 et 12 heures, Hannes Meyer donnera un concert-apéritif devant la succursale UBS de Verbier.

EC MARTIGNY

L'ARTM-Valais fête ses 50 ans

MARTIGNY. — La section valaisanne de l'Association romande des troupes motorisées (ARTM) a tenu son assemblée générale samedi sous la présidence de M. Cyrille Charvet.

Deux éléments sont à ressortir du bref rapport de M. Charvet: la célébration du 50^e anniversaire de la section le 4 mai prochain à Crans-Montana et l'effort de recrutement que le comité entend bien accomplir cette année et à l'avenir.

Au cours de cette assemblée, les membres ont été orientés sur le calendrier des manifestations 85. Ce programme se présente comme suit, en ce qui concerne les principaux rendez-vous: 30 mars (cours de conduite sur camion); 18-19 mai (slalom de Sion en collaboration avec l'Ecurie Treize Etoiles); 4 mai:

50^e anniversaire de la section; 8 juin: assemblée des délégués suisses; 11-12 août: gymkhana des Crossets; 7 septembre: rallye de la section; 14 septembre: tir de la section; 2-3 octobre: rallye romand des Rangiers.

Chef technique depuis plusieurs années, M. Philippe Lovey a exprimé le souhait de renoncer à son poste. Son successeur sera désigné ultérieurement.

Le challenge du Conseil d'Etat a été décerné à Edgar Perrin et le prix du recruteur le plus efficace a été attribué à Philippe Lovey. Quatre nouveaux membres vétérans ont été nommés: Roland Eggs, Louis Bonvin, Gaston Collombin et Raymond Pécorini.

Mentionnons en conclusion que l'assemblée 86 se tiendra à Sion.



Le comité de l'ARTM-Valais.

Assemblée du PRD de Martigny

A toutes les radicales et radicaux, aux membres du comité élargi, Assemblée générale du PRD local le mercredi 30 janvier à 20 heures, salle communale.

Ordre du jour:

Elections cantonales: Conseil d'Etat
Grand Conseil

1. Bienvenue
2. Rapport des députés sortants
Rapport des députés-suppléants sortants
3. Démissions
4. Désignation des candidats députés
Désignation des candidats députés-suppléants
5. Campagne électorale
6. Divers

Nous vous attendons nombreux.

Le comité directeur

TAXES DANS LES HÔPITAUX ROMANDS Le Valais cher!

	1984	1985
FR Hôpital	Fr. 180.—	185.—
GE Hôpital cantonal	150.—	165.—
Hôpital de gériatrie	120.—	130.—
Clinique psychiatrique	130.—	140.—
JU Delémont	189.—	189.—
Porrentruy	189.—	189.—
Saignelégier	136.—	136.—
NE Hôpitaux généraux	173.—	188.—
Cliniques psychiatriques	78.—	81.—
VD Hôpitaux généraux	203.—	234.20
	* + 415.15	* + 458.85
Cliniques psychiatriques	141.50	152.65
VS Brigue	222.—	
Martigny	250.—	
Monthey	230.—	
Sierre	262.—	
Sion (Hôpital régional)	268.—	
Sion (clinique)	211.—	
Viège	200.—	
Clinique psychiatrique Monthey	105.—	

* Fr. 458.85 = forfait pour prestations médicales (n'est facturé qu'une seule fois, au début du séjour hospitalier).

vacant

Moins de fermetures d'entreprises en 84

L'an passé, 134 entreprises industrielles ont été libérées de l'assujettissement aux prescriptions spéciales de la loi sur le travail pour avoir cessé leur activité. Le nombre de fermetures d'entreprises est inférieur de 52 unités à celui de 1983 (186). Dans la même période, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) a procédé à l'assujettissement de 132 entreprises industrielles (exercice précédent: 104); 31 d'entre elles peuvent être considérées comme de nouvelles entreprises industrielles.

Avant leur fermeture, ces 134 entreprises industrielles occupaient encore 3120

travailleurs (en 1983: 4332 travailleurs touchés). Ainsi, les fermetures d'entreprises industrielles ont touché, en 1984, 1212 travailleurs de moins que l'année précédente. En moyenne, ce sont 11 entreprises industrielles occupant chacune 23 travailleurs qui ont cessé, chaque mois, leur activité en 1984 (en 1983: 15 entreprises occupant 23 travailleurs).

Les fermetures d'entreprises concernent en premier lieu l'industrie horlogère (32 fermetures d'entreprises et 1000 travailleurs touchés), puis l'industrie de l'habillement (25/661), l'industrie des machines (17/200) et l'industrie des arts graphiques (5/270).

Journée d'information des élus communaux

Le PRDV avait convié samedi lors d'une matinée les élus radicaux à se retrouver à Martigny à l'Hôtel de Ville pour entendre quelques exposés sur des thèmes généraux et sur des nouveautés d'organisation, ceci afin de faciliter leur travail dans la pratique.

M. Bernard Dupont, président du PRDV, salua les quelque 150 élus accourus pour la circonstance et devait apporter également le point final à cette séance en rappelant le rôle fondamental de la commune.

M. Pascal Couchepin, président de Martigny, parla de la Constitution et de la loi sur le régime communal, M. Jean Vogt, président de Riddes, de la procédure communale et de l'ordonnance sur les constructions, M. Jean Philippoz, président du groupe radical, des finances et de la fiscalité communales, M. Maurice Vuilloud, secrétaire de la bourgeoisie de Saint-Maurice et député des bourgeoisies, M. Jean Bollin, ancien président de Martigny, des services communaux autonomes, M. Pierre Ferrari, des instances judiciaires communales et des chambres pupillaires, et M. Hubert Ducry, président du Conseil général de Martigny, du législatif communal.

A la fin de cette séance, formatrice à souhait, les élus partagèrent le verre de l'amitié offert par la commune de Martigny non sans avoir entendu une allocution de M. Bernard Comby, conseiller d'Etat, sur l'importance de la commune dans la pyramide des pouvoirs.



BASKETBALL - BASKETBALL - BASKETBALL

SAM Massagno - Martigny 88-83 (49-47)

SAM Massagno: Cereghetti (8), Danani (7), Mangili (4), Schmid (6), Isotta (6), Cambrosio (8), Piazza (8), Zeno (41).

Martigny: Merz (16), Masa (14), Gilliéron (4), Delaloye (18), Gregg (19), Sauthier (10), Arlettaz (2).

Arbitres: MM. Donati et D'Ilario.

Sortis pour cinq fautes: Sauthier (36%), Delaloye (37%) et Cambrosio (40%).

Ce n'est pas la première fois cette saison que le BBC Martigny passe à côté de la victoire en terre adverse. La brillante performance fournie le samedi précédent face à SF Lausanne avait pourtant laissé entrevoir d'heureux lendemains. Malheureusement, à SAM Massagno, la formation de Pierre Vanay n'a pas su saisir l'occasion. Par manque de maturité, de détermination, de chance peut-être, on ne le sait pas trop. Toujours est-il qu'après avoir mené par dix points d'écart, le BBC Martigny s'est incliné devant le chef de file de LNB. A la régulière, sans que l'on puisse crier à l'injustice.

Dès le coup d'envoi et jusqu'au quart d'heure de jeu, le BBC Martigny a survolé le débat. Puis, sous l'impulsion de Zeno, le successeur de Kerry Davis dans les rangs tessinois, SAM Massagno a profité de la subite maladresse octodurienne et de la baisse de régime d'ED Gregg

pour refaire surface et prendre l'avantage à la mi-match (49-47). En seconde période, les visiteurs ont tenu la dragée haute à leurs vis-à-vis (61-61 à la 29^e) avant de connaître un léger passage à vide lourd de conséquence dans les dernières minutes.

Interrogé à propos de cette défaite, le président Gilliéron ne dissimulait pas sa déception: Notre équipe n'aurait jamais dû perdre ce match, surtout en menant de dix points après dix minutes de jeu. Par la suite, le mécanisme s'est déréglé, les mauvaises passes se sont succédé et SAM Massagno est revenu à notre hauteur avec les conséquences que l'on sait. A mon sens, si ED Gregg avait évolué à son meilleur niveau, le BBC Martigny se serait adjugé le total de l'enjeu.

LUTTE

HOCKEY SUR GLACE

Neuchâtel-Martigny 3-5

Le HC Martigny n'a pas eu la tâche facile face à une formation neuchâteloise déterminée à vendre chèrement sa peau. Le score ne laisse d'ailleurs planer aucun doute: cette partie a été disputée et si le team de Bill Udriot a finalement passé l'épaule, c'est bien grâce à la prestation de ses joueurs Canadiens, auteurs à eux deux des cinq réussites martigneraines.

Championnat romand juniors à Conthey

Samedi s'est disputé à Conthey le championnat romand junior de lutte libre. Voici les résultats des lutteurs octoduriens (les quatre premiers qualifiés pour la finale suisse le 27 janvier à Belp):

52 kg: 4. Fabrice Ançay; 62 kg: 2. André Bonvin; 6. Michel Dély; 7. Reynald Claret; 82 kg: 1. Claude Michaud; + 90 kg: 1. Claude Cecconi; 2. Frédéric Pierroz; 57 kg: 2. Jean Ribordy; 74 kg: 2. Xavier Cretton.

«Confédéré»

Editeur: Coopérative «Le Confédéré».
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy.
Rédaction - Administration: rue du Grand-Verger 11 (1^{er} étage), 1920 Martigny - Case postale 407 - CCP 19-58 - rédaction (026) 2 65 76.

Publicité: OFA Orelli-Fussli SA, rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 56 27.

Impression: Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny

Chermignon: une nouvelle section radicale

Déjà à des élections précédentes, en 1977 — pour ne pas remonter plus haut, lorsque M. Max Favre était député-suppléant radical de Chermignon — une sensibilité radicale s'était dégagée dans cette commune. En 1981, M. Jean-Pierre Duc était élu député sur la liste radicale du district de Sierre, en 1983, M. Hubert Bonvin, conseiller municipal, était candidat sur la liste radicale au Conseil national et se plaçait en troisième position derrière MM. Dupont et Couchepin. Fallait-il franchir le pas en décembre 1984 rompant avec le système traditionnel en vigueur dans cette commune entre les partis «jaunes», «blancs» ou «gris»?

Sous la houlette de MM. Hubert Bonvin et Jean-Pierre Duc précisément, un groupe décidé dynamiquement se lança dans le combat électoral sous l'appellation «Parti radical-démocratique de Chermignon».

Le temps était venu. Malgré les pressions économiques, sociales, affectives peu dignes d'une saine démocratie, 270 citoyennes et citoyens de Chermignon prirent la liste du PRD. Mieux, contrairement à de fidèles habitudes plus de 150 listes furent découvertes compactes dans l'urne. M. Hubert Bonvin était élu conseiller radical avec un score qui étonna.

Le pas suivant était dans la logique des choses, la constitution d'une section locale du PRDV.

Cette fête, car l'on peut dire, que ce fut une fête, se déroula vendredi soir dans la salle bourgeoise de Chermignon. Elle était comble. Des militants, bien sûr très nombreux, et aussi des personnalités régionales et cantonales venues apporter leur encouragement à cette nouvelle section.

«L'AMOUR DE LA LIBERTÉ»

Art. 2. Le Parti radical-démocratique de Chermignon a pour but:

a) de répandre les idéaux démocratiques, à savoir notamment la défense de la dignité de la personne humaine par l'assurance de la liberté et le refus de toutes oppressions sociales, économiques ou affectives;

b) de développer la conscience collective des citoyens et citoyennes afin de les faire participer activement aux affaires de la commune, du canton et du pays;

c) de réaliser les programmes du PRD adoptés.

Les buts du PRD de Chermignon définis dans les statuts sont suffisamment explicites pour dire quels sont les soucis premiers des fondateurs de cette section. Sous la houlette de MM. Jean-Pierre Duc et Hubert Bonvin, les statuts furent adoptés à l'unanimité, un comité mis en place sous la présidence de M. Jean-Claude Lager (voir encadré).

On ne peut le cacher, il y eut des moments d'émotion lors de cette soirée. Ce n'est pas tous les jours qu'on franchit un pas aussi important, qu'on met en accord ses idées, son engagement pour la liberté et ses actes. Le 18 janvier restera pour beaucoup d'habitants de Chermignon une date historique.

D'ailleurs tous les orateurs venus saluer cette naissance le soulignèrent, MM. Bernard Comby, conseiller d'Etat, Henri Gard, président du Tribunal cantonal, Jean Philippoz, président du groupe radical au Grand Conseil, et Adolphe Ribordy, secrétaire du PRDV.

Une raclette arrosée de vin servi dans les channes bourgeoises, je vous prie, permet encore, pendant de longues heures, à chacun de partager et de prolonger ces instants inoubliables qui sont, comme devait le relever un orateur, un élément à l'édifice construit pour tous ceux qui aiment la liberté et le droit.

Le comité du PRD Chermignon

Président:
Jean-Claude Lager
Membres: Gino Bagnoud,
Fernand Barras, Patrice Bonvin,
Roland Bonvin, Jacquy Duc,
André Favre, Paul-Alfred Mudry,
Claudy Mittaz.
Vérificateurs des comptes:
Roland Meunier et Mathias Anthamatten.



Aussi des citoyennes fondatrices du PRD.



Un groupe surpris et heureux...



Une belle assemblée, au premier plan, surpris, M. Jean-Claude Lager, nouveau président du PRD de Chermignon, au fond à gauche debout, M. Hubert Bonvin, conseiller communal.



M. Jean-Pierre Duc, député, bavarde avec une tablée.



Une assemblée bien fournie.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions ci-après une lettre de renoncement à l'abonnement du NF parvenu à notre rédaction par les soins d'un lecteur suisse alémanique. Si nous la publions ce n'est par souci de polémique. En effet, la diversité de la presse en Suisse permet à quiconque de s'abonner ou de lire les journaux qui lui conviennent. Mais cette lettre met en lumière les effets néfastes d'une campagne anti-alémanique par plus d'un milieu bas-valaisan d'une part, et, d'autre part, doit nous inciter à réfléchir sur l'esprit différent qui anime les Haut-Valaisans duquel l'auteur de la lettre fait état. Il y a des remarques dont il faut tenir compte.

La rédaction

Quel Valais?

M. A. Luisier
Rédacteur en chef du
«Nouvelliste»
Sion

Monsieur,
Dès la prochaine échéance de mon abonnement (30.6.85) je renoncerai à votre journal.

Je le regrette d'une part, car je suis très attaché au Valais. D'autre part, je ne puis nullement m'allier à la mentalité de certains de vos journalistes qui remplissent leurs articles d'animosité, et qui semblent se plaire dans leurs discours incendiaires contre les gens de la suisse allemande. Tout ce qui vient de cette partie de la Suisse est mauvais, sauf les subsides! Et on ne se gêne pas de crier fort aux revendications que devrait payer le peuple mal-aimé d'outre-saraine, donc de l'autre côté de la fosse, terme qui semble faire partie de votre vocabulaire de base.

Vos propos racistes et de tendance fasciste nous faussent l'image du peuple valaisan auquel nous voudrions tant porter de la sympathie. Or, comment penser qu'un journal qui pratique depuis vingt-cinq ans un tel esprit n'ait pas influé une population dont il est l'organe quasi unique et qui atteint tous les ménages du Valais romand. En Haut-Valais c'est différent. Et nous y séjournons volontiers et en nous sentant chez nous.

Mes propos ne représentent pas du tout uniquement mon opinion personnelle. Au contraire, mes vues correspondent de plus en plus à un sentiment général en Suisse allemande. Toute une partie de l'opinion cultivée voit le Valais à travers le *Nouvelliste*, identifié au *Nouveliste*. Voilà le danger que vous semez et qui aura des conséquences dont vous êtes responsable (aussi pour ou contre votre tourisme).

Finalement un autre point, mais nullement à négliger. Où est, à côté du sport et du Vatican et du pays d'outre-Sarine, l'Art, soit-il poétique ou pictural?

Pourtant vous en avez des artistes, des gens de lettres et des peintres! Il me faut acheter la *NZZ* ou le *Journal de Genève* pour me tenir au courant par des articles valables et de compétences concernant votre littérature et votre peinture.

Mais, je ne perds pas l'espoir! Veuillez m'en informer, Monsieur le directeur et rédacteur en chef, si vous avez décidé de changer l'esprit du *Nouvelliste* ou plutôt celui de ceux qui en portent la responsabilité.

Merci et meilleurs vœux 1985.



LE COIN DES BONNES AFFAIRES

Du 21 janvier au 2 février

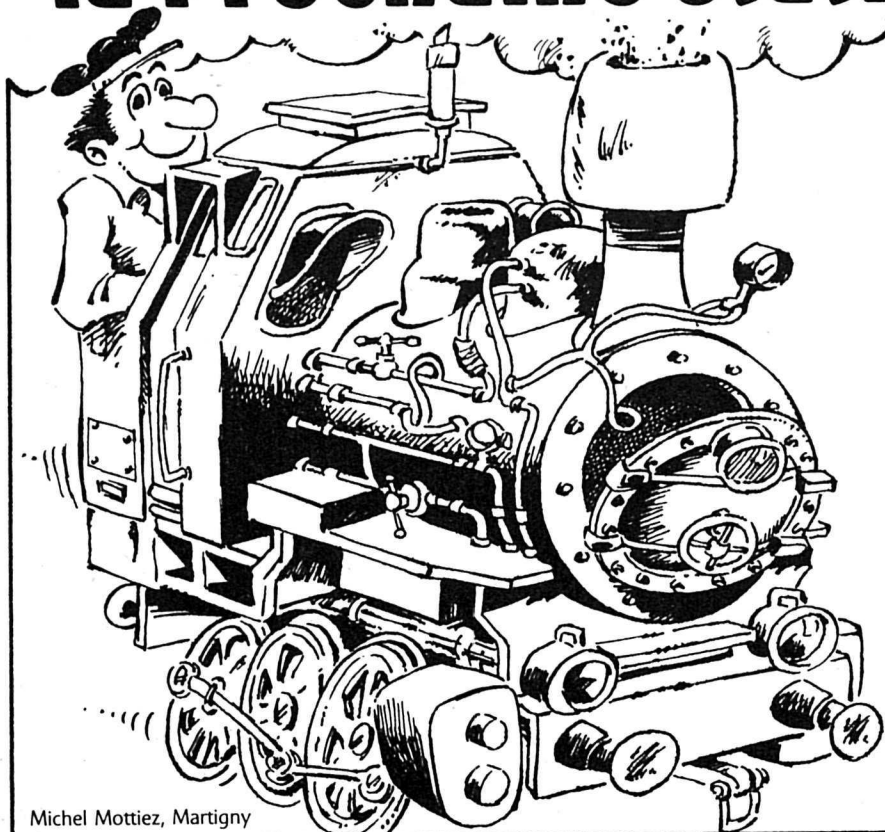
Marché aux puces

Apportez-nous vos objets et fixez le prix vous-même
Nous nous chargeons de les vendre

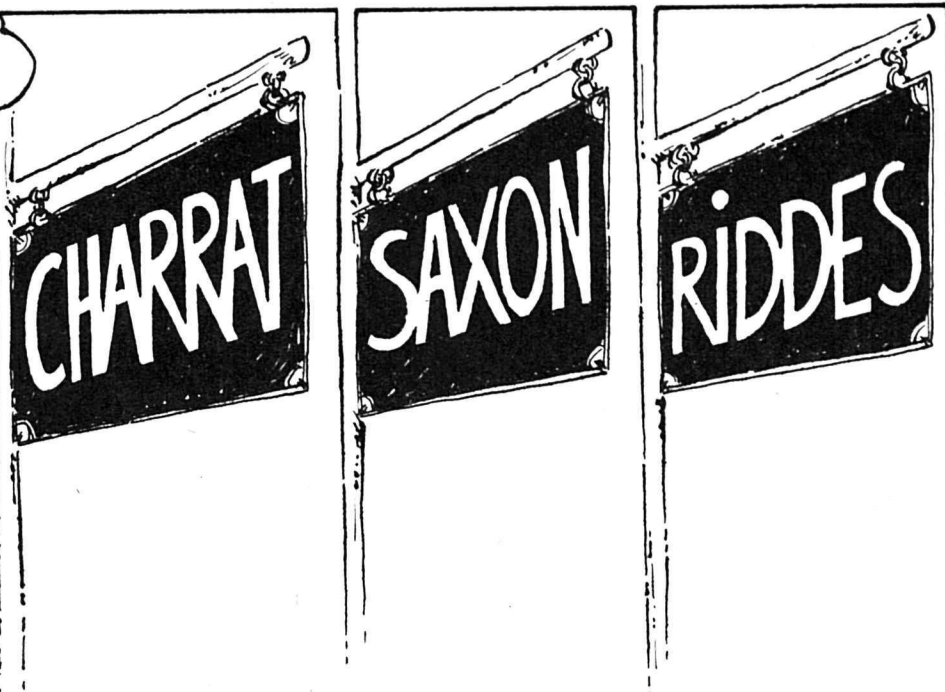


P **MM**
DU MANOIR
MARTIGNY

la prochaine station...



Michel Mottiez, Martigny



... les commerçants y sont à votre service

Garage du Rhône



Réparations et ventes
de voitures
et machines agricoles

1908 RIDDES - A. Moll - Tél. (027) 86 35 80

« Chez Hélène »

Qualité et prix pour
ELLE & LUI + ENFANTS + BÉBÉS
Articles cadeaux

SAXON ☎ (026) 6 35 53



COIFFURE

Elle et Lui

Fabienne Lattion

SAXON

Rue de Gottefrey

☎ (026) 6 21 84

AMEUBLEMENT

Reuse & Morard

Revêtements de sols
Décoration d'intérieur
Tapis - Rideaux

RIDDES

☎ (027) 86 32 89

● Contre remise de cette annonce, un escompte supplémentaire sera accordé.

Les Fils Maye SA

Les grands vins du Valais

1908 RIDDES (VS)

Téléphone (027) 86 22 22 / 23



Demandez le programme!

CHARRAT

JANVIER

26 Audition musicale Mixte
27 PDC Loto

FÉVRIER

3 Eglise Loto
10 Parti radical Loto
17 Football-Club Loto
23 Scouts Théâtre
24 Fanfare L'Indépendante Journée musicale

MARS

1-2-3 Elections cantonales
3 Club des lutteurs Loto
9 Fanfare L'Indépendante Concert
10 Société gymn. Helvétia Loto
16 Fanfare L'Espérance Concert
23 Club des patineurs Bal
24 Jeunesse radicale Loto
30 Société gymn. Helvétia Soirée
31 Société de tir Loto

AVRIL

13 La Voix des Champs Concert

MAI

25-26 Théâtre

RIDDES

JANVIER

25 Souper du Football-Club
27 Loto de l'Amicale de la Croix-Cœur au Cercle

FÉVRIER

9 Bal du Football-Club à la salle de l'Abeille
10 Loto de l'AVIVO au Collège
16 Bal de l'Abeille
19 Loto AVCV au Collège
25 Don du sang de 18 à 21 heures au Collège



Bollin Pierre-Louis

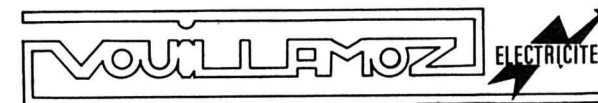
Menuiserie - Agencement
Tous travaux de transformation

RIDDES

☎ (027) 86 41 25

SAXON

☎ (026) 6 25 96



Agencement de cuisines
Electricité

RIDDES

☎ (027) 86 20 13 - 86 21 57

MEOC

S.A.

— Engrais organiques et minéraux
— Produits antiparasitaires
— Plans de cultures, analyses de terre

Maison MEOC S.A., Charrat

Tél. 026 / 5 36 39



BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Gilbert Evêquoz

RIDDES

☎ (027)

86 13 53

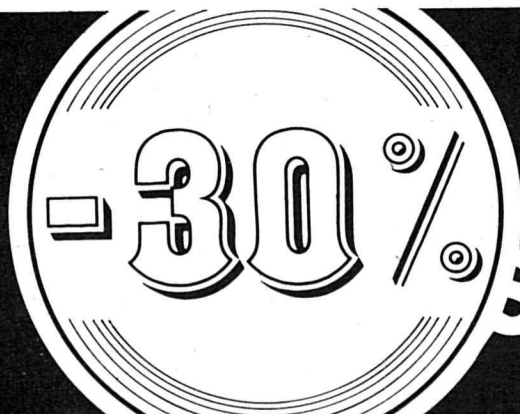
ofa

Pour toutes vos annonces
dans le Confédéré ainsi que dans la
presse suisse et étrangère.

Orell Fussli Publicité SA

1920 MARTIGNY, rue Grand-Verger 11

☎ (026) 2 56 27



EXPOSITION VENTE DE TAPIS D'ORIENT

SOLDDES SOLDDES SOLDDES

Ventes spéciales autorisées du 15 janvier au 2 février

meubles
descartes

Saxon ☎ 026 63636



VALAIS PÊLE-MÊLE

Torgon: c'est reparti!



La station bas-valaisienne de Torgon connaissait, dès le début 1982 des difficultés financières. Un immeuble devisé à 50 millions de francs et dont les fondations étaient déjà construites fut abandonné provisoirement pour des questions de financement. Selon les promoteurs, cette station va reprendre son dynamisme cette année encore.

(Photo Valpresse, Sion)

Avec l'association cantonale valaisienne de mycologie

1985 a fait une entrée remarquée par le froid dont nous sommes gratifiés, mais janvier ne se terminera pas avant que notre association ait tenu ses assises annuelles.

C'est donc le dimanche 27 janvier que les mycologues valaisiens se réuniront à Saxon, à 14 heures précises, au Restaurant Le Grenier — en bordure de la route cantonale entre Saxon et Charrat. (Arrivée des participants dès 13 h. 30.)

L'ordre du jour statutaire comprendra entre autres deux points importants: élection du comité cantonal et fixation de la cotisation. Les différents rapports d'activité seront le reflet fidèle et vibrant du dynamisme de nos sept sociétés membres pendant l'année 1984.

Cet avis tient lieu de convocation personnelle pour tous les membres de l'Association (plus de 650!). La Société de Saxon a mis tout en œuvre pour la réussite de cette assemblée annuelle. Répondez donc nombreux à son invitation et à celle du comité cantonal.

Le comité

Résolution de l'AVIVO-Valais

L'AVIVO-Valais, réunie à Martigny le 12 janvier 1985, a analysé la situation économique et ses répercussions sur les rentiers AVS-AI.

Elle constate que la nouvelle augmentation des cotisations des caisses-maladie, ainsi que la réduction des prestations de ces dernières vont grever de façon insupportable le budget de très nombreux retraités.

Le fait, d'autre part, que les revenus de 140 000 rentiers n'atteignent pas le minimum vital, nécessite l'augmentation urgente des rentes minimales et moyennes.

Donnant suite au dépôt en automne 1984 de la pétition fédérale, l'AVIVO-Valais insiste afin qu'un indice spécial soit calculé pour les rentiers AVS-AI. Il servirait de base à l'indexation des rentes, indexation qui devrait être annuelle et automatique.

Enfin, l'AVIVO-Valais invite les rentiers à s'inscrire auprès des responsables de leur localité afin de grossir ses effectifs. Plus nous seront nombreux, mieux l'on nous écoutera en haut lieu.

Les rendez-vous folkloriques et culturels

L'Union valaisienne du tourisme vient d'éditer son dépliant habituel citant les principales manifestations culturelles, sportives et folkloriques de l'année qui commence généralement par la Fête des rois, le 6 janvier à Chandolin (Anniviers) et se termine par la Foire du lard du premier lundi de décembre à Martigny-Bourg. Il y a quelques points forts dans cette énumération, notamment la période de Carnaval qui voit des cortèges et des manifestations s'organiser un peu partout dans le Valais, ou celle de la Fête-Dieu, le 6 juin, avec également des processions hautes en couleurs dans toutes les paroisses. A cette occasion l'accent est mis sur Savièse et dans le Loetschental.

Nous remarquons que 1985 sera également marquée par quelques événements d'importance, certains organisés à l'occasion de l'anniversaire des sports d'hiver en Suisse, notamment à Champéry, le 20 janvier, à Riederalp au début de février et à Zinal au début avril. Nous relèverons également la Fête cantonale des musiques à Conthey le 9 juin, celle des costumes à Sion, 11-16 juin. Le sport a tout naturellement une place de choix et il est impossi-

ble de citer toutes les compétitions ou journées diverses organisées durant tout l'hiver. Nous retiendrons le Rassemblement international des montgolfières à Crans-Montana les 2 et 3 février; le Tournoi international de tennis à Verbier, avec la participation de grands de la spécialité; la Course internationale de chiens de traîneaux à Crans-Montana les 23 et 24 mars ou le Rallye équestre des Portes du Soleil à Champéry, le 24 août. La liste des fêtes folkloriques de l'alpe, inalpes comprises, ou de la mi-été est également imposante.

Nous conclurons ce rapide tour d'horizon en citant quelques autres dates à retenir: l'Exposition féline internationale à Martigny, les 2 et 3 mars; l'inauguration du Métro-Alpin, à Saas Fee, les 22 et 23 mars; la Braderie du printemps et celle d'automne à Martigny 22-23 mai et 20-21 novembre; le Festival international de la bande dessinée à Sierre 13-16 juin; la Fête du sauvetage, à Saint-Gingolph, 29-30 juin; la Journée du Carillon et de la Chanson à Vercorin, le 7 juillet; le Festival de l'orgue ancien à Sion, du 14 juillet au 8 septembre; le Festival Tibor Varga du 15 juillet au 31 août; l'Exposition d'art et d'artisanat à Sembrancher du 14

juillet au 18 août; la Foire artisanale à Vissoie, le 20 juillet; la Fête de l'abricot et du verger valaisien à Saxon, du 28 juillet au 4 août; la Fête romande et internationale du patois à Sierre les 28 et 29 septembre; le Septembr musical à la Fondation Gianadda à Martigny; les Florales sieroises, à Sierre, 11-13 octobre. Il y a naturellement lieu d'ajouter à ces manifestations les dates des principales foires et expositions: 24-27 avril: Swiss Alpina, Martigny; 26 avril - 5 mai: Sion-Expo; 31 août - 8 septembre: OGA à Brigue; 27 septembre - 6 octobre: Comptoir de Martigny.

R. Clivaz

On va de l'avant

Un comité d'initiative s'est constitué sous la présidence de M. Germain Veuthey, vice-président de la Société valaisienne de recherches économiques et sociales, pour préparer la fondation de la Société pour le développement de l'économie valaisienne. Cette société est prévue par la nouvelle loi sur l'encouragement à l'économie, votée par le peuple en septembre dernier. Ce comité a pour tâche de préparer les statuts de la société et de veiller à la souscription d'un capital de 5 millions de francs. Les banques et les assurances ont été sollicitées; les communes, les régions, les organisations économiques, les entreprises ainsi que les particuliers sont également invités à souscrire au capital de la société.

La société aura avant tout pour tâche d'octroyer des cautionnements pour des investissements d'innovation et de diversification, ainsi que pour la rénovation et l'agrandissement d'hôtels. Elle exercera, en outre, une activité de conseils et d'intermédiaire et viendra en aide aux entreprises nouvelles qui s'implantent dans le canton.

Le Grand Conseil est appelé à voter à la prochaine session un décret autorisant le canton à participer au capital de la société. Si les députés acceptent la proposition du Conseil d'Etat, le comité d'initiative ira rapidement de l'avant et la société pourra entrer en fonction dans le courant de 1985 déjà.

Adresse du comité d'initiative: Fédération économique du Valais, case postale 86, 1951 Sion.

Le comité d'initiative

COMMUNE DE LEYTRON

Répartition des dicastères

PARTI CONSERVATEUR

Gabriel Cheseaux, président: administration générale, commission de gestion des finances communales.

Edgar Roduit, vice-président: commission des travaux publics, commission du cimetière, commission des élections et votations.

Claude Crettenand, conseiller: commission de la police des constructions et de l'aménagement local, commission d'éclairage public.

Jean-Jérôme Roduit, conseiller: commission des eaux, commission d'entretien des bâtiments, commission de l'instruction publique, apprentissage, etc, commission pour l'agriculture.

PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE

Narcisse Chatriand, conseiller: commission de la police locale, commission de salubrité, traitement des ordures et égouts.

Raymond Defayes, conseiller: commission pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques, commission de promotion de l'économie locale et des affaires touristiques, commission de protection civile., commission du feu.

Jean Philippoz, conseiller: commission d'assistance, de tutelle et du bien-être social, commission des forêts et alpages, commission des vignes bourgeoises et paroissiales.

L'administration communale

Chasse: dans l'attente de l'arrêté quinquennal

La chasse est régie, en Valais, par un arrêté quinquennal qui est complété chaque année par un arrêté complémentaire donnant les dates d'ouverture et quelques modifications mineures à l'arrêté quinquennal. On prépare actuellement le nouveau texte qui sera en vigueur pendant cinq ans et qui ne comprendra pas de très nombreuses modifications. Les chasseurs sont naturellement représentés au sein de la commission et peuvent ainsi faire entendre leur voix.

En attendant le texte définitif, les chasseurs de la Diana-Plaine se sont réunis à Vionnaz et ont entendu le commandant Coutaz de la police

cantonale dresser le bilan de la saison dernière. 2203 permis ont été délivrés en 1984, soit 29 de moins que l'année précédente. 82 nouveaux chasseurs ont réussi leur examen d'entrée et 154 candidats au permis se sont déjà annoncés. 256 cerfs ont été abattus et le cheptel est équilibré dans ce secteur. On a également tiré 3492 chamois, 1414 lièvres, 739 faisans et 9 sangliers. Ces derniers deviennent trop nombreux et il faudra trouver des solutions pour en diminuer le nombre. Les dégâts causés par le gibier totalisent 324 465 francs, dont 200 000 par les sangliers et 60 000 par les lièvres.

Le Valais en chiffres

L'Office cantonal des statistiques vient de publier deux documents concernant l'économie valaisienne. Le premier, intitulé «Le Valais en chiffres» est édité en collaboration avec la Banque Cantonale du Valais. Il est destiné à compléter l'annuaire statistiques qui sort de presse tous les quatre ans, le dernier datant de 1982. Il met en quelque sorte à jour les données et peut donc rendre de grands services pour tous ceux qui s'intéressent à la vie du canton.

Combien de personnes savent effectivement que le plus haut point du canton est la Pointe Dufour à 4634m d'altitude et que le point le plus bas se trouve sur le Léman à 372m, ou que le village le plus élevé est Chandolin/Anniviers, 1934m et le village le plus bas Port-Valais, 384m?

S'il ne s'agit effectivement que de renseignements destinés à définir le canton — surface totale 522 576 ha, dont 282 038 ha productifs — ses frontières, 518 km, dont 90 avec la France et 200 avec l'Italie il y en a beaucoup d'autres plus attractifs sur l'évolution de la population qui atteint en 1984 226 731 personnes, soit 8000 de plus que l'année précédente. Superficie, population, structures diverses, tout y est inventorié soit par secteur, soit par région, soit

par communes. Il y a même des comparaisons avec d'autres cantons.

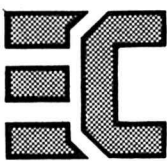
L'Office cantonal se propose de publier chaque année cette brochure d'une centaine de pages, d'un format pratique. Le deuxième document est le test conjoncturel de l'industrie valaisienne de mai à octobre 1984. Durant cette période, la conjoncture a été jugée satisfaisante et l'on constate même une nouvelle impulsion dès le mois d'octobre.

Dans l'industrie des biens d'équipement, les affaires évoluent de façon inégale; l'industrie métallurgique subit diverses fluctuations et l'industrie des machines et appareils bénéficie d'un développement favorable. Il en est de même pour les arts graphiques.

Assemblée du Syndicat des producteurs de fruits et légumes de Saxon

Le Syndicat des producteurs de fruits et légumes invite tous les producteurs à participer à l'assemblée annuelle prévue pour le vendredi 25 janvier à 20 heures à la Maison d'Ecole de Saxon.

L'ordre du jour comprend notamment un exposé de M. Augustin Schmid, chef de la station cantonale pour la protection des plantes, ainsi que la remise des mérites agricoles 1984.



VALAIS - SUISSE

FINANCES CANTONALES

Valais: 32,1% du budget vient de Berne

La statistique sur les finances publiques en Suisse publiée récemment donne un aperçu de l'état des comptes pour la Confédération, les cantons et les communes. En ce qui concerne le niveau cantonal, la situation est variée suivant les cas, mais d'une manière générale, on peut relever une extension des budgets.

UN FLUX DE DÉPENSES

Les dépenses des cantons se caractérisent suivant les régions. Ainsi, les cantons citadins dépendent beaucoup pour la police, la justice, et les pompiers. Les coûts des établissements hospitaliers pèsent particulièrement dans les cantons ayant une faculté de médecine. La prévoyance sociale est fortement développée à Zurich, Bâle-Ville, Vaud et Genève, sans oublier le Tessin. Mais à l'intérieur d'une même catégorie de cantons, des services identiques peuvent engendrer des coûts différents. Par exemple, les écoles publiques bâloises apparaissent moins onéreuses que le système éducatif genevois. Ce phénomène peut partiellement être expliqué par le vieillissement de la population de Bâle et par l'effort constant que Genève fournit en matière d'éducation.

LA CONTRIBUTION DE BERNE

Les transferts de l'état fédéral en direction des cantons ont connu une progression de 1,4% en 1983

pour atteindre 4,9 milliards de francs. Par rapport aux recettes totales cantonales, la part en provenance de la Confédération a reculé de 19,9% à 19,2%. Cette participation est modulée en fonction de la capacité financière des régions. Dans le budget des cantons dits faibles (Valais, Jura, Obwald) l'aide fédérale représente, en moyenne, 32,1%, tandis qu'elle ne s'élève qu'à 12,8% pour les régions les plus aisées (Genève, Zurich, Zoug). Les mécanismes de cette péréquation sont extrêmement complexes.

VERS UNE LENTE AMÉLIORATION

Dans l'ensemble, les perspectives financières cantonales pour 1985 sont plus favorables que pour 1984 et il est probable que le déficit global sera en régression. Trois cantons (Zoug, Bâle-Campagne et Soleure) s'attendent même à un solde positif de leurs comptes. En revanche, le Jura, Thurgovie, Zurich et Bâle-Ville prévoient un décaissement allant au-delà de 6%. On s'attend généralement à une augmentation des dépenses supérieure au renchérissement ce qui laisse présager un engagement accru de l'état. On retrouve ainsi au niveau cantonal le problème de la sollicitation constante de l'état qui intervient même lorsque les recettes s'accroissent moins vite que le flux des dépenses.

MS

Décès en Valais

M. Luc Produit, à Leytron
M. Aimé Carroz, 60 ans, à Ardon
Mlle Olga Caretti, 62 ans, à Bovernier
M. Denis Varone, 84 ans, à Savièse
M. Joseph Perruchoud, 86 ans, à Réchy
Mme Cécile Copt-Droz, à Sembrancher
Mme Lisette Klaus, 78 ans, à Sion
Mme Joséphine Christener, 74 ans, à Sierre
M. Gilbert Roh, 81 ans, à Leytron
Mme Augustine Berthousoz, 97 ans, à Erde
M. Michel Rouiller, 92 ans, à Martigny-Croix
Mme Amanda Berthod, 89 ans, à Sierre
Mme Marie-Madeleine Rudaz, 90 ans, à Sion
Mlle Nicole Sarrasin, 16 ans, à Somlaproz
M. Paul Zambaz, 78 ans, à Conthey

Journée de l'orgue avec Hannes Meyer

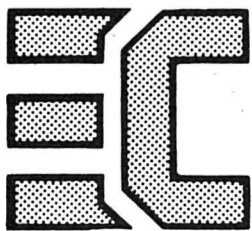
25 ans UBS VERBIER

24 & 25 janvier 1985
Verbier

24.1.85: Orgue-total 09h00- 12h00	Trois concerts commentés à l'attention des élèves des écoles de Verbier à l'église de Verbier-Station
25.1.85: Apéro- orgue 11h00- 12h00	Concert apéritif sur la Place Centrale devant l'UBS. (Le concert aura lieu par tous les temps.)
25.1.85: Grand concert d'orgue 21h00	Concert commenté et joué par Hannes Meyer œuvres de: Bach, Mozart, Balbastre et musique populaire traditionnelle

Entrée libre
Collecte en faveur de l'installation d'un orgue à l'église de Verbier-Station

Une contribution de l'UBS pour l'année européenne de la musique 1985



Octodure - St-Bernard

Saint-Maurice et les autres...

RAPPORT DE LA DIV MONT 10 Dans l'attente de «TORNADO»

SAINT-AURICE. — L'ensemble des commandants de troupe, les officiers des états-majors, ainsi que plusieurs personnalités invitées, parmi lesquelles MM. Jean-François Leuba, Rémi Brodard et Hans Wyer, conseillers d'Etat des cantons de Vaud, Fribourg et Valais, ont pris part, samedi à Saint-Maurice, à la présentation du rapport de la division de montage 10.

Cette importante réunion a permis au lieutenant-colonel Bernard Mayor, nouveau chef d'état-major de la division, de présenter les divers services de l'année.

Le divisionnaire Adrien Tschumy a ensuite dressé le bilan de l'année écoulée et donné ses directives.

La Patrouille des glaciers en 1986

Au cours d'une conférence de presse tenue avant la présentation du rapport, le divisionnaire Tschumy, cdt de la div mont 10, a annoncé que la Patrouille des glaciers sera à nouveau organisée en 1986. Elle aura lieu les 19 et 20 avril et conduira les participants de Zermatt à Verbier.

Après avoir passé en revue les points positifs et négatifs qu'il a pu observer lors du travail des cadres et des troupes en 1984, le divisionnaire Tschumy a rappelé quelques éléments de notre environnement politico-militaire. Il a souligné la relative précarité de l'équilibre politique européen et relevé les risques que nous courons de devoir supporter des conséquences diverses des conflits survenant aujourd'hui encore dans des régions finalement assez proches. Pour pallier ces risques, il convient notamment de tenter de maîtriser le facteur temps et faire preuve d'une grande flexibilité dans la conduite des formations.

Tout en précisant ses exigences pour 1985, le divisionnaire Tschumy a souligné que le combat contre les chars ainsi que la mobilisation de guerre, resteront les efforts principaux d'instruction.

La quasi totalité de la division sera engagée dans l'exercice «TORNADO», d'une durée exceptionnelle de près de

deux semaines. Cet important exercice sera dirigé par le commandant du Corps d'armée de montagne 3 et se déroulera dans le courant du mois d'octobre prochain.

Le commandant de division a ensuite évoqué divers problèmes d'instruction et a conclu en émettant quelques réflexions sur les problèmes de commandement.

L'évolution technologique que notre armée s'efforce de maîtriser ne doit pas dévaloriser le rôle du chef. Bien au contraire, l'efficacité d'une armée repose avant tout sur la qualité de ses chefs à tous les échelons!

Ceux-ci doivent notamment et plus que jamais:

- accepter l'incertitude et l'impossibilité de définir exactement les conditions à venir comme un état de fait normal;
- élargir toujours plus les limites de notre savoir;
- penser et réfléchir dans un cadre à plusieurs dimensions;
- savoir se concentrer sur l'essentiel.

Le commandant de division a finalement exprimé sa satisfaction pour le travail effectué pendant l'année écoulée et a incité ses subordonnés à s'engager en 1985 avec confiance et détermination.



Le divisionnaire Adrien Tschumy

LE BUS EST MORT! VIVE LE BUS!

MARTIGNY. — Depuis quelques semaines, le légendaire bus de ville effectuant le service régulier Martigny-Gare, Martigny-Croix a... disparu de la circulation. En effet, on ne voit plus sur l'avenue de la Gare et celle du Grand-Saint-Bernard le bus bleu à ligne blanche, mais bien un car postal aux couleurs «nationales». Dans les faits, le bus... a rendu l'âme. Acheté d'occasion, il y a environ dix ans dans la région de Vevey et après avoir effectué pour le seul compte de la SA des Autobus de Martigny plus de 600 000 km, il s'est trouvé soudain en rupture de boîte à vitesses, ce qui aurait pu encore être réparable mais surtout considérablement affaibli par la rouille, ce qui devenait dangereux au niveau de la sécurité et avait déjà nécessité l'an dernier de nombreuses réparations.

UN MERCEDES TOUT NEUF

La SA des Autobus de Martigny, dont les intérêts sont représentés en chiffres ronds à 90% par la commune de Martigny-Ville et à 10% par la commune de Martigny-Combe, le conseil d'administration étant présidé par le conseiller communal Pierre Crittin, a décidé, l'automne dernier, l'acquisition d'un véhicule neuf et a étudié une première proposition faite par le concessionnaire de la ligne, M. Riquet Métral, concernant un véhicule Mercedes, une seconde offre comparative concernant un véhicule Volvo étant elle présentée par le président de la Combe. Finalement, le conseil d'administration a porté son choix sur un bus de la série éprouvée et reconnue pour sa fiabilité 0305 de Mercedes-Benz.

Pour les passagers, cette unité nouvelle représente en tous

points le confort moderne actuel non seulement au niveau de l'aménagement intérieur avec plus de 40 places assises, mais surtout au niveau de l'accès avec des emmarchements situés très près du sol et surtout trois vastes portes d'accès: une à l'avant, une centrale et une à l'arrière.

Sur le plan technique, la nouvelle unité qui devrait entrer en service au début mars, est dotée de tous les systèmes de sécurité nécessaires, notamment les freins ABS, le double vitrage, etc. Le véhicule est, de surcroît, équipé, c'est important pour le chauffeur d'une boîte à vitesses automatique et bénéficie d'une garantie antirouille de 15 ans.

Le nouveau bus de la ville a gardé sa couleur d'origine, c'est-à-dire le bleu avec un styling blanc de bel effet. Il est actuellement en préparation au nouveau centre des bus et cars de tourisme inauguré l'an dernier par Mercedes-Benz (Suisse) SA à Wetzikon.

L'achat de cette nouvelle unité, qui apportera très certainement une note colorée de bel effet à toute la grande artère urbaine de Martigny, représente un investissement de l'ordre de 269 000 francs et, bien sûr, l'exploitation comme la maintenance ont été confiées à l'entreprise Métral, de Martigny, qui compte dans son personnel un mécanicien spécialisé ayant suivi plusieurs cours de formation complémentaire, justement sur la série des bus 0305. Une bonne acquisition donc pour la cité martigneraise, sans oublier d'adresser dans l'immédiat un merci aux PTT qui ont accepté, en attendant la livraison du véhicule neuf, de «prêter» le car de réserve initialement destiné à la ligne de Fully! **BG**

EN DÉRAPAGE CONTRÔLÉ — EN DÉRAPAGE CONTRÔLÉ

Répartition des dicastères LE DIXIÈME CONSEILLER

Dans son édition du 15 janvier dernier, notre journal a succinctement présenté la répartition des dicastères au sein du nouveau Conseil communal de Martigny et il convient aujourd'hui d'y revenir de manière plus détaillée. Tout d'abord par un rappel de la distribution des tâches, à savoir:

Pascal Couchepin, président: administration générale, finances (fiscalité, impôts, taxes, etc.), coordination, représentations, personnel, administration des biens immobiliers, chambre pupillaire et police municipale.

Robert Franc, vice-président: travaux publics, études et réalisations, édifices publics.

Pierre Crittin: commission scolaire, cycle d'orientation, clinique dentaire, jeunesse, maison des jeunes.

Pierre-André Pillet: sports, administration des installations sportives, formation professionnelle (apprentissage et protection ouvrière).

Jacques Cavé: services industriels, énergie: électricité, CAD et gaz, télé-réseaux; eaux.

Monique Conforti: commission culturelle (Manoir, exposition, etc.), œuvres et assistances sociales.

Bernard Schmid: commission des constructions, urbanisme, plans de zones, développement industriel.

Pierre Vouilloz: campagne, tous les travaux publics de campagne, cours d'eaux, problèmes agricoles et viticoles, abattoirs, police rurale.

Roger Bonvin: police du feu, protection civile, signalisation routière et commission du tourisme, STEP, décharges publiques, ordures ménagères et industrielles.

«CHANGEMENTS»

Il n'y a pas à vrai dire dans cette répartition de profonds bouleversements mais tout de même un changement important et un autre qui l'est un peu moins. L'important: Bernard Schmid cède la commission culturelle, riche en «parades et en présences» notamment au niveau des vernissages et des contacts, à Mme Conforti. On croit le savoir, c'est le seul changement

qui aurait effectivement occasionné un petit «pincement de cœur»! En compensation, et encore le terme n'est guère approprié, il reprend la succession de... Vital Darbellay et retrouve le domaine de l'urbanisme et de la commission des constructions avec, une nouveauté, la commission de développement industriel.

Le moins important: Pierre-André Pillet abandonne les abattoirs au profit de la formation professionnelle ce qui doit profondément réjouir Pierre Vouilloz qui se trouve désormais ministre de l'agriculture avec la responsabilité de tous les dicastères y relatifs. Ce qu'il n'avait pas l'an dernier et ce qui est non seulement une promotion mais surtout un «dû bien acquis»!

NOUVEAU STYLE

Et puis bien sûr, la présidence de Pascal Couchepin amène à l'ensemble un nouveau style. Ainsi le président, sans siéger officiellement au sein des commissions qui ne sont pas les siennes sera en quelque sorte et partout «l'homme des problèmes» c'est-à-dire qu'il interviendra dans ces commissions pour tous les cas particuliers.

Ensuite, et il s'agit là d'une nouveauté importante, chaque président de commission fonctionnera toujours avec les mêmes commissaires du Conseil, c'est-à-dire avec 3 ou 4 autres conseillers municipaux. Cette manière de faire représente un gain de temps et surtout un gain d'efficacité puisque les séances de commission se feront toujours avec tous les responsables des sujets traités. Un exemple pratique: la commission des sports est présidée par Pierre-André Pillet avec, pour commissaires, Robert Franc et Pierre Vouilloz alors même que celles des édifices publics, présidée par Robert Franc, retrouverait comme commissaire et dans le cas d'une construction sportive Pierre-André Pillet.

LE 10^e CONSEILLER

Et puis finalement, élément déterminant, le Conseil a en quel-

que sorte élu un... dixième conseiller: Willy Fellay! Il a en effet décidé qu'au niveau des RÉALISATIONS (routes, bâtiments, places, etc.) la surveillance des chantiers, le contrôle général AVEC RESPONSABILITÉ sera confié non pas au chef de la commission y relative mais bien aux services techniques de la cité dont, je crois, Willy Fellay est le... chef. Voilà donc notre Bagnard promu contrôleur général des opérations ou, comme diraient nos amis américains «commandant en chef des forces opérationnelles». C'est certainement une bonne chose et cela devrait nous éviter, à l'avenir, les péripéties telles que vécues lors de la mise en place du... toit de la patinoire et même si cela permet à «l'élu» de balancer la faute, s'il y a, sur le dos du «salaire». Cela aura encore un avantage, par exemple, éviter à Mme Conforti d'assister aux séances de chantier comme dut le faire Mme Sola pour les constructions du cycle d'orientation et pour les bâtiments scolaires à tel point que l'on aurait pu baptiser la salle du Bourg, «Salle Gabrielle»...

En conclusion, une répartition qui s'est très certainement passée sans douleurs et qui ne devrait apporter aucun grincement de dents dans la majorité comme dans l'opposition. Etant entendu qu'un dicastère devra être tout particulièrement surveillé: celui qui a implicitement combiné «signalisation routière et tourisme» et qui devra ces tous prochains mois déjà faire face à... la déviation de Martigny. La signalisation routière qui sera mise en place sera déterminante pour l'avenir touristique. Et si vous ne nous croyez pas, répondez-nous à la question suivante: COMBIEN D'HÔTELS MARTIGNERAINS ÉTAIENT OUVERTS LA SEMAINE PASSÉE? Si vous avez la bonne réponse, vous devez être édifié quant à l'occupation touristique hivernale de la cité!

Pour le reste, une fois encore, une bonne répartition avec un partage des responsabilités et un contrôle général qui devraient, ensemble, être sans faille.

Bernard Giroud

«1852... comme sur des roulettes!»

EVIONNAZ. — Ils ont pour noms Richard Mottet, Christine Vouilloz, Valérie Rappaz, Jean-Daniel Matter, Pierre Jacquemoud et bien d'autres encore, tous réunis par la même passion: le théâtre. Cette saison, le Théâtre du Dé — c'est de cette troupe d'amateurs qu'il s'agit — compte une quinzaine de membres, recrutés à Evionnaz et dans les communes environnantes (Vernayaz, Fully et Monthey). Depuis le mois d'octobre, les acteurs sont sur les planches, répètent inlassablement et régent, ces jours, les derniers détails sous la direction de M. Jean-Bernard Mottet, le metteur en scène. Une bonne raison à cela: le vendredi 25 janvier à 20 h. 30 à la salle polyvalente d'Evionnaz, ce sera la grande première de «1852... comme sur des roulettes!», la pièce que la troupe a choisi d'interpréter en 1985. Après Evionnaz les 25 et 26 janvier, le Théâtre du Dé entamera une tournée valaisanne qui les conduira à Fihaut, Troistorrens, Vernayaz, Sion, Verbier et enfin à Crans-Montana à l'occasion du 1^{er} Festival de théâtre amateur valaisan, les 7, 8 et 9 juin.

LA PIÈCE

«1852... comme sur des roulettes!» comporte en fait trois pièces en un acte: «La peur des coups», de Georges Courteline, qui dénonce l'habitude querelle de couple, avec Christine Vouilloz et Richard Mottet; «La lettre chargée», de Georges Courteline, qui raconte les déboires

d'un honnête homme aux prises avec l'Administration, avec Pierre Jacquemoud et Richard Mottet; «Les suites d'un premier lit», d'Eugène Labiche, qui relate les aventures d'un jeune homme se trouvant être le père d'une demoiselle de... 20 ans son aînée, avec Christine Vouilloz, Valérie Rappaz, Laure Alexandre, Pierre Jacquemoud, Fabrice Crognalotti et Jean-Daniel Matter. La mise en scène est de Jean-Bernard Mottet, alors que les décors, originaux s'il vous plaît, et les costumes sont dus à Richard Mottet. Joël Pochon et Jean-Noël Mettan ont à leur charge l'éclairage et la musique est de Bernard Vouilloz et Raphaël Mottet.

L'animation culturelle de la région constitue l'objectif prioritaire du Théâtre du Dé. Pour ce faire, la troupe projette, en collaboration avec un établissement public de la commune, de mettre sur pied des soirées publiques dans le courant de l'été prochain et à plus longue échéance, elle envisage la publication d'un fascicule qui se ferait l'écho des manifestations culturelles organisées dans la région. Des idées plein la tête donc pour ces jeunes acteurs. La Municipalité ne reste d'ailleurs pas insensible aux efforts du Théâtre du Dé, dans la mesure où elle lui alloue chaque année un montant de l'ordre de 1300 francs.

